

	Domaine de chasse	64.000	45.000	45.000	34.000	0	0	0
	Forêts galeries de l'Est	150.000	150.000	90.000	55.000	30.000	25.000	25.000
Plantations forestières	plantations forestières	24.500	27.160	80.000	247.500	232.500	252.000	282.563
TOTAL		658.500	618.960	593.600	698.660	616.160	473.200	503.763

Source : Direction des Forêts 2001

A partir de ce tableau, on constate que Parallèlement à la régression des forêts naturelles, d'importants efforts de reboisement ont été fournis même s'ils n'ont pas pu compenser les superficies défrichées. En effet, les plantations forestières sont passées d'une superficie de 24.500 ha en 1960 à 282.763 ha en 2000.

Le secteur forestier national est régi par la loi n°47/1988 portant organisation du régime forestier qui catégorise 3 domaines forestiers par type de propriété.

Tableau N° 3 : Répartition des forêts par type de propriété

Type de propriété	Superficie en ha
-Forêts domaniales	282.400
-Forêts privées	116.163
-Forêts de districts et Institutions	105.200
TOTAL	503.763

La gestion des forêts domaniales et de districts relève des services forestiers de l'administration publique.

Cette gestion manque d'efficacité à cause de l'insuffisance des ressources humaines et des moyens financiers.

De ces forêts, seules les plantations forestières peuvent être exploitées pour pourvoir aux besoins de la population en produits forestiers ligneux, les forêts naturelles n'ayant que pour principal rôle, la protection de la biodiversité et leur exploitation ne s'inscrivant que dans l'optique de conservation.

La productivité de ces forêts varie suivant la propriété forestière, en général les plantations forestières sont les plus productives. La productivité de différents types de forêts et boisements figurent dans le tableau suivant :

Tableau N° 4 : Production et productivité des différents types de forêts naturelles et plantations forestières

Types formations forestières	Superficie en ha	AAM m ³ /ha/an	Possibilité annuelle de production en m ³ bois
Les forêts de montagnes	106.200	5	531.000
Parc de l'Akagera et forêts galeries	115.000	5	575.000
Les plantations des Districts + Institutions	103.100	9	927.900
Les plantations forestières domaniales	62.263	9	560.367
Les plantations forestières privées + arborisation	117.200	20	2.344.000
Total	503.763		4.938.267

Le secteur forestier national met en général sur le marché les produits forestiers primaires; il s'agit de :

- bois de chauffage
- bois de construction
- sciages
- charbon

Tableau N° 5 : Consommation nationale suivant l'enquête de 1981-82

Désignation	qté totale enquêté/an en m ³	Moyenne/habitant/an	% de la consommation totale
Bois de feu dans les ménages	447160 m ³ /an	0,83 m ³ /an	91,3%
Bois de feu dans les autres services	226300 m ³ /an	0,04 m ³ /an	4,7%
Bois de constructions	172500 m ³ /an	0,03 m ³ /an	3,5%
Bois d'œuvre	27600 m ³ /an	0,01m ³ /an	0,5%
Total	4900000 m³/an	0,91m³/an	100%

Source: MINAGRI / DGF, Plan Forestier National 1987-1997, p. 16.

Selon l'enquête sur l'utilisation du bois menée par le MINAGRI en 1981-1982, la consommation moyenne des produits forestiers par habitant et par an est de 0,91m³.

Les besoins en produits forestiers sont évalués à 7.428.071 m³ pour une population de 8.162.715 d'âmes.

Avec une capacité annuelle de production de 4.938.267 m³, le secteur forestier national ne peut pas satisfaire toute la demande en produits forestiers, il en résulte un déficit annuel estimé à environ 2.489.803 m³ qui est diversement comblé.

Cette situation se traduit par une dégradation continuelle des forêts et du sol et une grande dépendance du pays aux importations des produits forestiers.

LES GRANDES REALISATIONS ENTRE 1995-2002

➤ L'ISAR, grâce à son département de foresterie a démarré les activités de recherche qui contribuent à l'identification des espèces forestières et agroforestières adaptées aux conditions de reboisement dans notre pays.

Ce département comprend 4 programmes de recherche:

- Programme forêt naturelle
- Programme reboisement
- Programme agroforesterie
- Programme graines forestières

Actuellement, faute de moyens financier et de chercheurs suffisants, certaines activités de recherches sur terrain sont arrêtées ou réduites au strict minimum.

Pour un total de requis de 16 agents, le département de recherche forestière compte 12 répartis comme suivant dans le tableau ci après:

Tableau 6: Répartition des agents par qualification

Qualification	Agents présents	Agents requis
Ingénieurs forestiers A0	2	4
Ingénieurs forestiers A1	5	4
Techniciens forestiers A2	5	8
Total	12	16

➤ Pour pallier à l'insuffisance du bois, entre 1995-2002, 159.902.837 plants forestiers, agroforestiers et fruitiers ont été produits dans les pépinières du pays.

Tableau N° 7: Production des plants entre 1995-2002

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Total
Nombre de plants	3.000.000	11.740.264	8.851.174	7.000.000	8.650.707	48.900.941	38.559.751	33.200.000	159.902.837

➤ Pendant cette même période, 6000 ha de forêts endommagées suite à la guerre et au génocide de 1994 ont été réhabilitées.

- S'agissant des problèmes relatifs à la gestion des boisements existants, un manuel technique en trois langues (Kinyarwanda, français et anglais) intitulé « Gestion forestière communale » a été élaboré et diffusé dans les communes actuellement devenus districts.
- Quant aux problèmes liés à la dégradation et à la destruction des forêts, un plan d'intervention pour la réhabilitation de Gishwati a été élaboré et le projet PAFOR (Projet d'aménagement des forêts du Rwanda) est déjà opérationnel. Un service de protection des forêts sera également bientôt opérationnel.
- Il est également important de citer la sensibilisation pour la protection et la conservation des forêts naturelles qui a pu être réalisée par le MINAGRI en collaboration avec le Ministère de l'Administration Locale à travers le séminaire tenu à CYANGUGU en juillet 1999. Tous les Préfets du pays et les Bourgmestres des ex-communes riveraines de la forêt naturelle de Nyungwe ont participé à ce séminaire.
- S'agissant des réalisations pour trouver les solutions au faible développement de la filière - bois, il est à mentionner des études effectuées avec l'appui de la Banque Mondiale et de l'Union Européenne pour la valorisation du bois de la Crête - Congo - Nil où se localisent environ 15.000 ha de boisements composés à plus de 90% d'essence de pins.

PERSPECTIVES

1. Faire un inventaire forestier national
2. Reboiser 140.000 ha à raison de 14.000 ha par année jusqu'à l'horizon 2010 en mettant un accent particulier sur l'agroforesterie.
3. Valoriser les boisements de pin d'environ 15.000 ha plantés dans les zones tampons des forêts naturelles de Nyungwe, Mukura et Gishwati.
4. Reconstituer environ 45.000 ha de boisements endommagés durant la période de guerre.
5. Démarrer le service de protection des forêts.
6. Démarrer une école supérieure forestière et du bois dans le pays en collaboration avec le MINEDUC
7. Protéger les zones sensibles en y plantant des arbres (Bugesera, Umutara...).
8. Conserver et enrichir des forêts naturelles restantes.
9. Renforcer les capacités en ce qui concerne les recherches forestières et agroforestières.